

Allocution de M. Antoine Grandjean
Président du Conseil de l'Université

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS 2016
Une université ouverte sur le monde
Samedi 29 octobre 2016
Neuchâtel, Aula des Jeunes-Rives

Monsieur le Président du Grand Conseil (Xavier Challandes)

Madame la Conseillère d'Etat,

Monsieur le chef de service qui représentez le gouvernement jurassien,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques et judiciaires,

Monsieur le recteur,

Messieurs les membres du rectorat,

Mesdames et Messieurs les docteurs honoris causa,

Madame la rectrice sortante,

Mesdames et Messieurs les membres du corps professoral,

Mesdames et Messieurs les membres du corps intermédiaire,

Mesdames et Messieurs les étudiants

Mesdames et Messieurs les invités,

Initialement, j'avais prévu de respecter le thème imposé, à savoir : « l'Université de Neuchâtel : une université ouverte sur le monde », tant il est vrai qu'il est d'abord parfaitement malhonnête de ne pas se plier aux injonctions de l'organisateur, mais aussi parce qu'en ces temps de repli sur soi politique, le rayonnement des universités et leur rôle moteur dans la recherche et la transmission du savoir sont mis à rude épreuve.

Il n'est donc pas inutile de rappeler encore et encore qu'une Suisse isolée politiquement est une Suisse isolée sur le plan de la recherche ce qui est le pire des poisons pour nos projets académiques.

Mon intervention de ce jour ne sera pas non plus basée sur les travaux menés par le Conseil de l'Université et ses commissions même si cette dernière année a été particulièrement chargée avec notamment la procédure de sélection du nouveau recteur et la fin des travaux autour de la nouvelle loi sur l'Université.

J'en profite pour remercier le rectorat descendant, pour féliciter le rectorat montant comme disent les militaires et exprimer ma reconnaissance aux membres du Conseil de l'Université pour leur engagement.

Non le thème de mon intervention sera l'anticipation. Je tiens en effet à vous exprimer mes soucis quant à l'avenir, le terme n'est peut-être pas très heureux compte tenu de la situation, disons plutôt quant à l'horizon qui se dessine pour notre université en regard de ses ressources financières.

Il faut dire qu'avec le projet de nouvelle loi sur l'Université (LUNE) qui est actuellement traité par le Grand Conseil et qui a reçu à ce jour, et j'en suis heureux, un accueil très positif, je pensais non pas sabler le champagne, je ne suis pas naïf à ce point, mais à tout le moins j'espérais créer les bases saines pour le développement de notre institution.

En effet je voyais dans ce projet de loi les signes d'une compréhension, par le monde politique, des besoins de notre institution dans un environnement en perpétuelle mutation et empreint d'une concurrence vive.

Les travaux menés dans le cadre de ce projet de loi ont, par ailleurs, permis de tisser une relation faite de respect, et de confiance entre les acteurs en charge de la politique universitaire neuchâteloise, ce qui n'est pas la moindre de ses qualités.

En effet, ce projet est l'aboutissement d'un travail de trois ans marqué par une collaboration très étroite entre le Conseil de l'Université, le rectorat et le Département de l'éducation et de la famille que dirige Madame Maire-Hefti qui s'est personnellement fortement investie dans le processus et je vous en suis reconnaissant chère Madame.

Ce nouveau cadre légal apportera à l'Université de Neuchâtel des atouts supplémentaires pour se profiler et fournir des prestations de haute qualité.

Cependant, nous sommes en droit de nous demander à quoi peut bien servir un nouveau cadre légal sans moyens financiers suffisants ?

Au moment où cette nouvelle loi nous donne une mission noble et vaste voire ambitieuse et des outils de gouvernance adaptés, les autorités cantonales envisagent de couper annuellement plusieurs millions à notre subvention.

En effet, pour faire face à ses difficultés financières du canton qui, à en croire l'étude de l'Institut BAK Basel de ce printemps sont principalement dues à l'exubérance des coûts de la santé, de la formation professionnelle et du social, tous bien supérieurs à la moyenne suisse, les autorités politiques s'appêtent à procéder à des coupes importantes dans de nombreux secteurs, dont l'Université.

Dans de telles circonstances, on peut légitimement se demander à quoi sert l'étude de l'institut BAK Basel, commandée par le Conseil d'Etat si, au bout du compte, la réponse politique prend la forme d'économies tous azimuts, y compris pour des domaines d'activité qui n'apparaissent pas trop dispendieux en comparaison inter cantonale.

Mesdames et Messieurs, depuis 15 ans au moins notre canton applique la même recette de coupes plus ou moins linéaires qui affaiblissent nos pôles d'excellence sans résoudre nos faiblesses structurelles.

Quand donc intégrera-t-on dans la réflexion politique que nos hautes écoles sont en concurrence avec ce qui se fait de mieux dans le monde. Et que la question des coupes ne se résume pas à enlever du gras comme certains le défendent avec

assez peu d'élégance. L'attractivité de notre université est mariée à celle de notre canton. Devra-t-on, comme dans le dossier hospitalier, affaiblir assez notre université pour ensuite se demander comment garder ici nos étudiants, nos chercheurs et notre corps enseignant ? La question centrale est au fond de savoir s'il vaut mieux former nos jeunes ici ou payer pour les former ailleurs ? A court terme, il peut paraître qu'il vaut mieux expatrier nos jeunes et financer leur formation auprès de nos excellents collègues. Mais sur le long terme, c'est exactement le contraire. J'en veux pour preuve l'énergie déployée par plusieurs cantons afin de créer leur propre Université, notamment en Suisse centrale et au Tessin. Et je peux vous assurer que ces responsables politiques ne sont pas des branquignols et ils réussissent leur pari.

De nombreuses études vont d'ailleurs dans leur sens, je pense notamment à l'étude d'impact économique pour le canton de Neuchâtel menée par la société Eco'diagnostic de Genève en 2010 et qui mesurait l'importance des retombées économiques pour le canton de la présence de l'université, mais également à l'analyse du Crédit suisse et ses indicateurs de qualité de localisation qui démontre que le seul critère qui place Neuchâtel dans le peloton de tête et donc que la seule raison objective d'une entreprise à venir s'installer dans le canton de Neuchâtel plutôt qu'ailleurs en Suisse est une part de diplômés de hautes écoles dans la population active plus élevée que dans le reste de la Suisse grâce à la présence de la HES et de l'université.

Mettre en danger l'Université en raison des excès de coûts de l'Hôpital neuchâtelois qui se mesurent en plusieurs dizaines de millions par an et d'un taux de couverture asthmatique de l'institution de prévoyance publique que nous traînons depuis des années est-ce une politique bien raisonnable pour l'avenir de notre canton ? Permettez-moi de vous dire, Mesdames et Messieurs, puisque la nouvelle loi sur l'université nous donne comme mission de participer à la réflexion des autorités sur le développement stratégique du canton que nous faisons fausse route.

Ma critique, Madame la Conseillère d'Etat, n'est surtout pas dirigée contre votre personne et votre action car je connais votre attachement sincère à notre université et votre volonté de défendre l'enseignement supérieur de notre canton. D'ailleurs c'est sous votre règne, si je puis dire, que la planification financière a enfin été respectée et donc pour la première fois depuis fort longtemps, les montants annoncés ont été attribués, ce qui n'est pas un mince succès. Je sais également que grâce à votre action l'Université devrait être épargnée par la nouvelle étape du programme d'économies et je vous en suis reconnaissant, mais la situation n'en reste pas moins hautement problématique. Les dégâts de la première tranche de baisse de la subvention seront rapidement ressentis et le simple fait d'éviter de nouvelles coupes ne nous donne pas pour autant les moyens pour les redéploiements nécessaires à l'augmentation de notre attractivité.

Pour ma part, j'ai toujours défendu que l'Université doit être prête à se remettre en question et elle n'a pas manqué de le faire lorsque l'on pense aux pans entiers de son activité qui ont disparu, je pense ici par exemple à la géologie, à la physique ou à la microtechnique. Peu d'institutions de ce canton peuvent en dire autant. Mais pour quel résultat ? Le canton de Neuchâtel va-t-il vraiment mieux aujourd'hui ?

Concrètement l'Université reçoit aujourd'hui annuellement un montant certes important de la part du canton, environ 50 millions, mais c'est le même qu'en 2008, alors que nous avons 15% d'étudiants en plus. Pour faire face, notre université a compensé ce manque de moyens par des économies et des recettes en hausse en provenance de la Confédération, des autres cantons et des institutions qui financent la recherche. Notre université a réussi à maintenir son attractivité et sa crédibilité scientifique comme le confirme son classement à la 11^e place mondiale dans les universités de moins de 5'000 étudiants. Ce succès a été obtenu au prix d'un engagement très intensif du corps professoral et intermédiaire, ainsi que des rectorats successifs. Un engagement qui alimente notre attractivité auprès des lycéens et notre capacité à présenter des projets de recherche qui obtiennent des financements. Mais c'est là, je crois, qu'il y a un énorme malentendu avec la classe politique, malentendu qu'il s'agit de lever aujourd'hui ; cette manne financière en provenance de l'extérieur du canton et qui représente les 2/3 du financement de notre université n'est pas un dû, elle est tout sauf assurée, elle dépend directement de notre production, de notre capacité à mener des projets et à offrir des enseignements avec un encadrement de qualité. Moins de professeurs, moins d'assistants, moins de chercheurs par mesures d'économies, c'est moins d'étudiants et moins de financements de projets. Nous risquons d'entrer dans un cercle vicieux mortifère. Raison pour laquelle je refuse que nous affaiblissions notre activité académique.

L'Etat envisage maintenant non plus de geler sa subvention mais de la diminuer je pense sincèrement qu'il s'agit d'une erreur grave. L'Etat doit au contraire nous donner les moyens de saisir les opportunités porteuses d'avenir, d'ouvrir de nouvelles filières de formation attractives et exiger que nous soyons encore meilleurs à l'avenir et que nous puissions pérenniser la part des financements extérieurs. L'équilibre qui a été préservé à ce jour est fragile et la frontière entre la réussite et l'échec ténue. Je demande donc au Grand Conseil de bien mesurer la portée de ses décisions sachant qu'en diminuant nos moyens au moment où la nouvelle loi fédérale sur les Hautes écoles qui n'est pas, ou moins, c'est selon, favorable aux petites universités, ne nous permet pas d'espérer maintenir les financements fédéraux au niveau actuel et que, cerise sur le gâteau, les montants exigés par le canton, au titre de l'assainissement de l'institution de prévoyance plombent encore un peu plus la situation financière de notre Université. L'université subirait une triple peine en somme. Et encore je n'ai pas abordé la problématique de l'insécurité dans laquelle se trouvent toutes les institutions de recherche suisses en relation avec la politique européenne de notre pays qui nous éloigne des financements européens...

Il n'est pas rare d'entendre dans les cénacles politiques qu'une baisse de 6% du financement cantonal n'est pas la mer à boire et n'est pas de nature à mettre l'université en difficulté alors que le canton n'apporte au surplus qu'un tiers des besoins financiers. J'espère vous avoir démontré que la conjonction de ces mesures avec l'environnement général dans lequel nous devons travailler va malheureusement amplifier les conséquences négatives pour notre institution et donc finalement pour notre canton.

Mesdames et Messieurs, devant une vision politique qui semble se limiter souvent à la ligne budgétaire, devant l'inertie, devant les querelles partisans, devant le manque d'audace, devant le manque de créativité et de projets que propose notre génération, aujourd'hui aux commandes de ce canton et qui alimentent le pessimisme ambiant, il est vraiment vital de pouvoir compter sur notre jeunesse. C'est chez elle que se trouve le salut. Il est vital que cette jeunesse, ouverte au monde et décomplexée s'implique ici et dynamise notre société vieillissante. Encore faut-il vouloir lui donner l'opportunité de faire éclore ici ses talents et éviter son exode.

Dans une récente interview, le pédagogue Philippe Meirieu rappelait avec à-propos que « les savoirs unissent les individus alors que les croyances les séparent ». On peut ajouter, car l'actualité le démontre que le manque d'ouverture sur le monde et le manque de formation séparent également les individus. Alors en cette période marquée par les antagonismes qui traversent la société neuchâteloise, misons sur la formation et la compétence, l'unité et la prospérité suivront.

Je vous remercie de votre attention.